

La lettre de l'Union Fédérale des retraité·es des Services publics UFR

N°39 Juin 2025



Membre du bureau de l'UFR

Sommaire:

P1: Edito

P 2 : 80 ans de la CNRACL

P 3 : Capitalisation, Quésako ?

P 4: Quelques chiffres

P 4 : La réforme des retraites de 2023 toujours impopulaire

P 5 : Les journées d'étude de l'UFR

P 5 : Conférence en Bourgogne Franche Comté

P 6 : Conférence CSD Cantal

P 7 : Les 90 ans de la bourse de Lyon

P 8 : Sur l'air de l'internationale

P 9 : Les 130 ans de la CGT

P 10: AG de l'IHS SP

P 10 : Un peu de lecture

P 10 : Solution des mots croisés de la lettre 38

P 11 : Bulletin de syndicalisation

« Les Etats-Unis, le seul pays dans l'Histoire qui soit passé de la barbarie à la décadence, sans l'étape de la civilisation. »

Oscar Wilde

Edito: Il y a un an, la dissolution de l'Assemblée nationale a provoqué un véritable coup de tonnerre dont les conséquences se font encore pleinement sentir. Cette décision a plongé le paysage politique français dans une situation sans précédent : l'Assemblée nationale élue n'a désormais aucune majorité claire, une première depuis 1988.

Pourtant, malgré cette instabilité, nous restons face à un pouvoir politique qui n'écoute et intervient que pour les seuls intérêts du capital, instrumentalisé par des ministres qui lui obéissent sans réserve.

Sous le voile d'un prétendu "conclave retraite" de façade, nous assistons à un simulacre de négociation. Le gouvernement persiste dans son déni démocratique, rejetant catégoriquement toute proposition alternative. Il est impératif que la représentation nationale soit enfin écoutée et que cette réforme soit abrogée sans délai. Pire encore, le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) suggère des mesures qui sont l'exact opposé de nos revendications :

- Modération des revalorisations des pensions de retraite,
- Augmentation des cotisations (salariés et employeurs),
- Recul de l'âge de départ.

Ces propositions, qui contredisent également celles de plusieurs organisations syndicales, ne feraient qu'appauvrir davantage la population, notamment les plus vulnérables.

Une Mobilisation - Face au Déni

Malgré nos nombreuses actions de mobilisation, visant à obtenir l'abrogation de la réforme des retraites et à protéger notre Sécurité sociale ainsi que notre système par répartition et intergénérationnel nous sommes confrontés à l'obstination du gouvernement.

La journée du 5 juin illustre parfaitement la situation, la CGT étant pratiquement la seule organisation syndicale à inciter à la mobilisation.

Alors que dans le même temps, une proposition d'abrogation de la réforme des retraites a été soumise par le groupe communiste à l'Assemblée nationale, celle-ci s'est exprimée en faveur de cette proposition d'abrogation, (198 élus ont voté pour et 35 contre). Face à un rejet massif de la réforme par 78% de la population et après une mobilisation historique en 2023, le texte conclut en insistant sur l'importance d'un référendum comme évidence démocratique.

Cela souligne l'importance d'intensifier les efforts et la détermination pour faire entendre la voix du peuple et faire fléchir le gouvernement face à cette réforme jugée "antisociale".

La Palestine

Nous ne pouvons pas ignorer les violences en Extrême-Orient, et plus particulièrement en Palestine. Benjamin Netanyahou n'a plus aucune limite dans ses interventions militaires dans la bande de Gaza, continuant de tuer, d'affamer et de priver de soins le peuple gazaoui, et cela sans aucune intervention de l'ONU ni des gouvernements internationaux pour mettre fin à ce génocide dans cette région du monde. La CGT continue de se mobiliser pour un cessez-le-feu immédiat et pour la reconnaissance d'une terre palestinienne, tout en condamnant fermement toutes les actions militaires à travers le monde.

80 ans de la CNRACL : l'heure n'est pas à la commémoration mais bien à la mobilisation !

En cette année, 2025, la Caisse nationale de retraite des agent·es des collectivités locales (CNRACL) fête ses 80 ans. Créée en 1945 dans l'élan de la Libération et des grandes réformes sociales du Conseil national de la Résistance, elle incarne depuis huit décennies un modèle solidaire de retraite pour les agent·es titulaires de la fonction publique territoriale et hospitalière.

Notre fédération avec son union fédérale des retraité·es a décidé saisir cette occasion pour impulser une grande campagne d'information et de mobilisation pour la sauvegarde de notre caisse de retraite.

La création de la CNRACL répondait à une exigence : garantir aux agent-es des collectivités locales et des hôpitaux un droit à la retraite. En 1945, la mise en place de cette caisse spécifique, adossée à la Caisse des dépôts, a permis de construire un régime par répartition, solidaire et obligatoire, fondé sur une logique de droits liés à la carrière.

La CNRACL n'est pas une simple institution comptable. Elle représente un contrat social solidaire intergénérationnel entre les agent·es et la nation, reconnaissant l'engagement des personnels au service public.

La CNRACL se distingue par une gouvernance démocratique : son conseil d'administration est composé de représentant·es des employeurs publics et de représentant·es des agent·es affilié·es actif·ves et retraité·es (fait rare et précieux). Ces derniers sont issus des élections CNRACL, moment fort de démocratie sociale, où chaque agent actif·ve et retraité peut s'exprimer.

Mais cette gouvernance est fragilisée par la tutelle des ministères mise en place par les gouvernements successifs. Réformes après réformes, l'État cherche à centraliser, à affaiblir notre pouvoir d'intervention et à transformer la caisse en un simple prestataire de service.

re ne suis par

PARFAITE

-Mais j'ai -

80 ANS

C'est presque pareil

Il est fondamental de défendre cette démocratie sociale et d'exiger le respect du rôle des administratrices et administrateurs représentant les agent-es actif-ves et retraité-es.

Aujourd'hui, la CNRACL doit faire face à un manque criant de recettes lies entre autre aux gel de la valeur du point d'indice, à l'

inégalité salariale entre les femmes et les hommes, à la nonreconnaissance des qualifications, au développement de la part du régime indemnitaire dans le traitement, à la diminution du recrutement des titulaires au profit des contractuels et une compensation financière inter régimes injuste qui prive la caisse de près de 100 milliards d'euros et pèse lourdement sur son équilibre.

De plus, la dégradation du ratio actif·ve/retraité·e (de plus de 4 dans les années 1980 à 1,46 aujourd'hui), la hausse du



nombre de pensionné·es et la stagnation du nombre de cotisant·es menacent la pérennité du régime.

Selon la Cour des comptes, le déficit annuel pourrait atteindre 11,1 milliards d'euros en 2030 si rien n'est fait !

Il y'a urgence à agir!

Aussi nous exigeons:

- L'arrêt de la compensation financière injuste pour permettre à la CNRACL de consacrer ses ressources à l'amélioration des droits des affilié·es.
- La titularisation massive et la création d'emplois statutaires pour garantir l'équilibre démographique du régime.
- La revalorisation du point d'indice, l'égalité salariale femmes/hommes, la reconnaissance des qualifications et une véritable prise en compte de la pénibilité, plus particulièrement pour les fonctions à forte prédominances féminines.
- L'obligation pour l'État d'assumer ses responsabilités et de garantir l'équilibre financier de la CNRACL, à l'instar du régime des fonctionnaires d'État (SRE),

L'affiliation à la CNRACL de tous les titulaires, ...

Dans la dernière période, plusieurs rapports issus à la fois de la mission inter inspections, de la cour des comptes et tout dernièrement de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée

nationale ont été publiés. Si nous pouvons partager une partie des constats établis. Il n'en demeure pas moins que les propositions divergent.

Nous rappelons que l'Etat doit assumer ses responsabilités!

Aussi les 80 ans de la CNRACL ne doivent pas être une célébration du passé. La situation financière de la

caisse nécessite une mobilisation de grande ampleur. Il convient de sensibiliser, informer et rassembler l'ensemble des agent-es territoriaux et hospitaliers actif-ves comme retraité-es autour de la défense du principe de répartition et de la solidarité intergénérationnelle.

Sans plus tarder, l'UFR engage toutes ses forces militantes dans la construction du rapport de force et appelle les retraité-es à se mobiliser aux cotés des actif-ves.

Christophe Couderc

Capitalisation des retraites : Quésako?



« S'il vous plait Monsieur le MEDEF, faite un geste minime sur la pénibilité et je vous accorderais tout ce que vous voulez, y compris l'introduction de la capitalisation dans le système des retraites, en conclusion du conclave sur les retraites.

Levez-vous Madame CFDT, nous apprécions vos efforts pour nous être agréables »

Cette discussion purement imaginaire reflète pourtant ce qui se trame (il vous suffit de suivre les déclarations dans la presse pour en être convaincu) dans cette enclave et qui risque de vous peser cher si cela est mis en application.

La capitalisation des retraites signifie quoi exactement ?

<u>Cela veut dire que chacun cotise selon ses moyens et</u> perçoit « selon ses moyens »

Bien loin du principe de la Sécurité sociale qui est basé sur « chacun cotise selon ses moyens et perçoit selon ses besoins »

La différence est de taille car il s'agit ni plus ni moins que de la **solidarité** entre tous quelques soient les situations (les riches contribuent pour les pauvres, solidarité entre les genres, intergénérationnelle, géographique, sociale, face à la maladie et l'handicap, ...).

La capitalisation permet à chacun d'alimenter son compte personnel et de récupérer les montants souvent transformés en points lors de la liquidation du compte. Cela peut d'ailleurs totalement s'émanciper de l'âge de la retraite ou de la durée de cotisation. Rien n'empêcherait que chacun décide de la date de liquidation. Le rêve libéral absolu!

Les montants placés sont investis sur différents supports financiers et/ou spéculatifs pour générer un rendement. Celui- ci peut devenir négatif en cas de crise financière et le capital du compte n'est en général garanti ni par l'organisme, ni par l'Etat.

C'est ainsi que fonctionne **le RAFP** (retraite additionnelle de la Fonction Publique).

La cotisation sur les primes et accessoires alimente un compte personnel placé dans de multiples supports couvrant une grande partie de la planète. La diversité des placements augmente autant la prudence que le <u>risque</u>. Le rendement 'espéré' gonfle l'épargne et une partie de celleci vous est reversée en rente lors de la liquidation du compte qui peut être à une date différente de la liquidation de la pension (le capital unique va devenir l'exception). <u>Une partie de l'épargne seulement</u> car pour assurer une stabilité au mécanisme, des prélèvements sont opérés sur votre capital au titre des règles prudentielles. Les capitaux des comptes ne sont pas garantis_que ce soit par l'établissement ou par l'état.

Le calcul de la rente se fait par une équation un peu complexe qui s'appuie principalement sur des tables de mortalité qui anticipent **l'espérance de vie**. Conclusion, sauf si vous dépassez (environ) les 90 printemps, vous ne faites en général pas partie des heureuses et heureux gagnant·es du système.

Pour l'instant le RAFP est le seul système de retraite obligatoire par capitalisation en France. Il concerne uniquement les fonctionnaires et est géré selon les principes des fonds de pension. Ce seul régime est basé sur une cotisation définie (vous savez combien vous cotisez, mais ignorez ce que vous toucherez) contrairement à tous les autres régimes obligatoires qui- fonctionnent par répartition à prestation définie (les cotisations peuvent variées mais vous connaissez ce qui vous sera versé).

Le RAFP fête ses 20 ans cette année et il a été créé à la demande de la CFDT qui ne souhaitait pas rester les mains vides après avois signé en pleine nuit la réforme des retraites FILLON de 2003.

L'histoire bégaie, c'est bien connu!

« Dite Monsieur le MEDEF, en cadeau d'anniversaire, vous êtes sûr que si on insiste vous ne voulez pas une dose supplémentaire de capitalisation dans le système des retraites qui serait aussi étendu aux salarié·es du privé ? »



Didier Louvet

CNRACL: chiffres 2024:

1,63 million de pensionné·es:

57 % de territoriaux;

43 % d'hospitaliers;

Soit 28,2 Md€ de prestations versées.

2,15 millions de cotisant·es:

63 % de territoriaux ;

37 % d'hospitaliers.

41 500 employeurs:

25,6 Md€ de cotisations perçues.

Déficit fin 2024 environ 3,8 Md€

Compensation et surcompensation de solidarité entre régimes depuis 1974 :

au moins 100 Md€

Assurance Retraite : chiffres 2024 15,4 millions de bénéficiaires,

865 470 nouvelles pensions dont :

- 652 000 retraites personnelles, dont
- 213 000 pensions de réversion.

Parmi ces nouvelles retraites personnelles, 118 252 ont été octroyées au titre des carrières longues, soit 18 % du total. En parallèle, près de 74 000 allocations de solidarité aux personnes âgées ont été accordées.

L'âge moyen des nouveaux bénéficiaires en 2024 s'élève à :

- 63,6 ans pour les retraites personnelles,
- 74,1 ans pour les pensions de réversion,
- 66,3 ans pour l'ensemble des nouveaux retraités.

Concernant les retraites personnelles, 45,5 % des bénéficiaires ont effectué une carrière complète au sein du régime général (salarié·es et/ou indépendant·es), avec une pension moyenne mensuelle de **1 272 euros**.

La réforme des retraites de 2023 toujours massivement impopulaire

D'après le sondage réalisé par l'institut IFOP à la demande de la CGT, les salarié·es craignent pour leur fin de carrière : 54 % des actif·ves, en particulier les femmes à 60 % et les ouvriers à 66 %, ne s'imaginent pas travailler jusqu'à 64 ans. 4 sur 10 ont même peur d'être licencié.es avant 64 ans.

Dans le contexte actuel, les riches sont toujours plus riches et les efforts reposent toujours sur les mêmes : les travailleuses et les travailleurs, y compris précaires et privé·es d'emploi, les retraité·es également. Le report de l'âge de départ à 64 ans ne passe pas, et ce d'autant moins que la réforme a été imposée par 49.3 ; ce qui explique que 68 % des Français·es souhaitent un référendum à son propos.

En cas de référendum, 65 % des Français·es et 73 % des salarié·es se prononceraient pour l'abrogation de la réforme.

Contrairement à ce que gouvernement et patronat veulent imposer, les Français-es sont majoritairement favorables aux propositions de la CGT concernant le système de retraite par répartition. 71 % rejettent la capitalisation. Il est vrai que la crise boursière aux Etats-Unis confirme qu'elle est un système dangereux et instable. Ils sont favorables à l'élargissement de l'assiette des cotisations via :

- * l'égalité salariale femmes/hommes (86%)
- * l'augmentation générale des salaires (78%)
- * la soumission à contribution des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires (82%)
- l'augmentation de 1 point des cotisations patronales (76%).

La CGT appelle le gouvernement à entendre les voix majoritaires et à organiser une conférence de financement pour le retour à 62 ans, puis à 60 ans.

Il est clair que même 2 ans après son application, la réforme Borne des retraites reste très largement impopulaire. Le sondage montre que les graines semées pendant les grandes mobilisations de 2023 ont produit leurs fruits. Comme le propose le PCF, faisons cotiser la finance. De l'argent il y en a pour les pensions. C'est une question de volonté politique.

Exigeons l'abrogation de la réforme de 2023 et le retour à la retraite à 60 ans.

Journée d'étude sur la Sécurité sociale et la retraite, la Continuité revendicative et Syndicale

L'Union fédérale des retraité es a été sollicitée par des CSD pour animer des journées d'étude sur :

- La sécurité sociale de sa création à nos jours, le système de retraite en France et les 3 régimes de retraite de la Fonction publique (territoriale et hospitalière)
- La Continuité Syndicale

Les membres du bureau se sont déplacés pour présenter cette journée :

Le 8 avril à Lille : Christine/ Didier

Les 17 et 18 avril à La Roche Sur Foron : Nelly/ Michel

Les 5 et 6 mai à Lons le saunier : Nelly/ Catherine

Le 23 mai à Commercy : Christine / Didier

Les 12 et 13 Juin à Chambéry : Nelly/ Dany

Le 17 Juin à Niort : Christine /Annie/ Didier

Rappel:

Les populations ciblées sont les futur·es retraité·es, les retraité·es.

Les demandes d'animation de journées d'étude par les camarades du bureau de l'UFR doivent être adressées impérativement à l'adresse de l'UFR : ufr@fdsp.cgt.fr

Le bureau de l'UFR prendra contact avec les CFR, CSD, ou syndicats pour décider avec eux d'une date et fixer les modalités d'intervention.

Michel Caussemille



Conférence CFR Bourgogne Franche-Comté – 19 et 20 mai à Dijon

La conférence CFR de la Bourgogne Franche-Comté s'est tenue les 19 et 20 mai à la Bourse du Travail de Dijon, en présence de l'ensemble des organisations syndicales du territoire, de l'Union fédérale des retraité·es ainsi que de notre Fédération des Services Publics.

Françoise Baquet-Chatel a présenté le rapport d'actualité, abordant la situation nationale et régionale. Cette intervention a été suivie d'un débat riche et constructif. Tout au long de la conférence, l'échange a été à la hauteur des attentes, d'autant plus que cette conférence était très attendue depuis le départ à la retraite de Françoise la précèdente CFR. Ce moment a permis de redonner une réelle dynamique à la construction des luttes à venir.

L'UFR a souligné l'importance de rester syndiqué même après le départ en retraite, rappelant que les revendications des retraité·es rejoignent celles des actif·ve·ves :

pouvoir d'achat, maintien des services publics, accès aux soins, etc.

Après la présentation des États généraux, appelés à être travaillés collectivement, la parole a été donnée aux CSD afin de faire un point d'étape sur l'avancement des travaux. Plusieurs structures ont d'ores et déjà entamé l'étude du document.

La première journée s'est conclue avec la représentation théâtrale intitulée « Quand Élisabeth croisa Ambroise ».

Au terme de la conférence, Cyril Vierjan a été élu animateur de la CFR à l'unanimité.

Catherine Salvadori



Une conférence de la CSD du Cantal (14) qui s'est fait attendre mais qui a tenu ses promesses...

Le 17 avril 2025, sous la présence d'Aodren LE GUERN animateur de la CFR AURA, de Christine Souletie pour la coopération fédérale, Christelle Fauvelle animatrice sortante de la CSD 14 après avoir formulé quelques mots d'accueil chaleureux, présente le rapport d'activité et invite au débat.

Même si la dernière conférence remonte quelque peu, la CSD du Cantal n'est pas restée les bras croisés. Présente dans les luttes, auprès des syndicats, active pour la syndicalisation et offensive pour la défense des agent·es, la CSD n'a de cesse de porter les revendications et aspirations des adhérent·es de la CGT. Le bilan est largement approuvé.

Le Bilan financier détaillé reçoit le même avis favorable. La CGT des territoriaux dans ce petit département rural réussit à équilibrer les dépenses d'activité avec des ressources modestes et cela notamment grâce à un programme de formation ambitieux.

La feuille de route suscite quelques débats sur les priorités et les difficultés mais tous s'accordent sur sa rédaction finale.

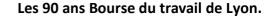
Aodren souligne l'implication de la CSD au sein de l'activité régionale et combien cela est important pour gagner les solidarités et les mutualisations.

Didier louvet au titre de la coopération de l'UFR intervient sur le syndicalisme des retraitées et la campagne de reconquête de la Sécurité Sociale. Des tracts, bulletins d'adhésions et pétitions sont à disposition dans ce sens.

La nouvelle équipe d'animation est élue à l'unanimité.

Christelle est reconduite animatrice de la CSD et est désormais accompagnée par une équipe renforcée.

Didier Louvet





Sur la place Guichard, dans le 3e arrondissement de Lyon, la bourse du travail est incontournable. Avec son style Art déco, cet endroit est surtout célèbre parmi les Lyonnais pour sa salle de spectacle.

À Lyon, l'Institut d'Histoire Sociale est géré par 8 bénévoles, avec des camarades du syndicat de retraité·es de Lyon-Métropole. Deux salles sont dédiées aux archives, où l'on peut consulter des documents du Front populaire de 1936 ainsi que des copies du «Peuple», le journal de la CGT des années 1920.

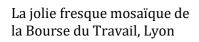
Depuis 90 ans, la bourse du travail est un symbole fort de solidarité ouvrière et d'histoire des luttes sociales. Elle a également joué un rôle crucial pour la population ouvrière en matière d'emploi, d'assurances sociales, d'éducation, de culture et de formation professionnelle. De plus, elle a été un espace de revendication, d'organisation et d'actions ouvrières, facilitant ainsi la structuration syndicale du monde ouvrier, tout comme de nombreuses bourses du travail.

Au printemps 1934, une fois la construction achevée, les locaux sont mis à disposition des syndicats (CGT, CFDT et FSU). L'inauguration de la bourse est prévue pour le 3 mars 1935, en présence du maire de l'époque et de Vivier Merle, le secrétaire de la CGT du Rhône. Pendant la Seconde Guerre mondiale, cet endroit deviendra un lieu de Résistance, notamment pour la fabrication de faux papiers, grâce à Georges Chazeaux, le secrétaire de la bourse du travail et syndicaliste CGT.

Encore aujourd'hui, elles sont souvent le seul lieu où celles et ceux qui n'ont pas de représentant e syndical e peuvent avoir un soutien ou un conseil juridique.

Dans le cadre de ce 90e anniversaire de l'inauguration de la Bourse du Travail, l'Institut d'Histoire Sociale CGT du Rhône (IHS) a organisé une conférence-débat le 16 mai à 18h30, dans la salle des Congrès de la Bourse.

Nelly Lecornu







Sur l'air de l'Internationale Paroles de Maurice Chargy, Secrétaire général de la section des retraité.es du syndicat des communaux de Niort,.

Refrain:

C'est la lutte des classes CGT en ton sein Prenons notre place Forgeons notre destin (bis)

Premier couplet:

Debout monde des prolétaires
Debout peuple des opprimés
La CGT plus que centenaire
Sachons ce jour l'honorer
N'en déplaise aux capitalistes
Qui ont tout fait pour la briser
Par nous chaque jour elle existe
Nous sommes fiers d'être syndiqués

Deuxième couplet :

Il n'est pas point de sauveur suprême Ne croyons pas aux magiciens Nous devons compter sur nous-mêmes Notre avenir et dans nos mains Notre force le syndicalisme Notre devise : rassembler Faire taire en nous les égoïsmes Construire la solidarité

Troisième couplet:

S'inspirant du libéralisme
Tous les tenants du capital
N'ont-ils jamais fait autre chose
Que d'exploiter le travail
Distillant des salaires de misère
Contrepartie d'un dur labeur
Ils veulent faire de nous des précaires
Ils nous imposent d'être chômeurs

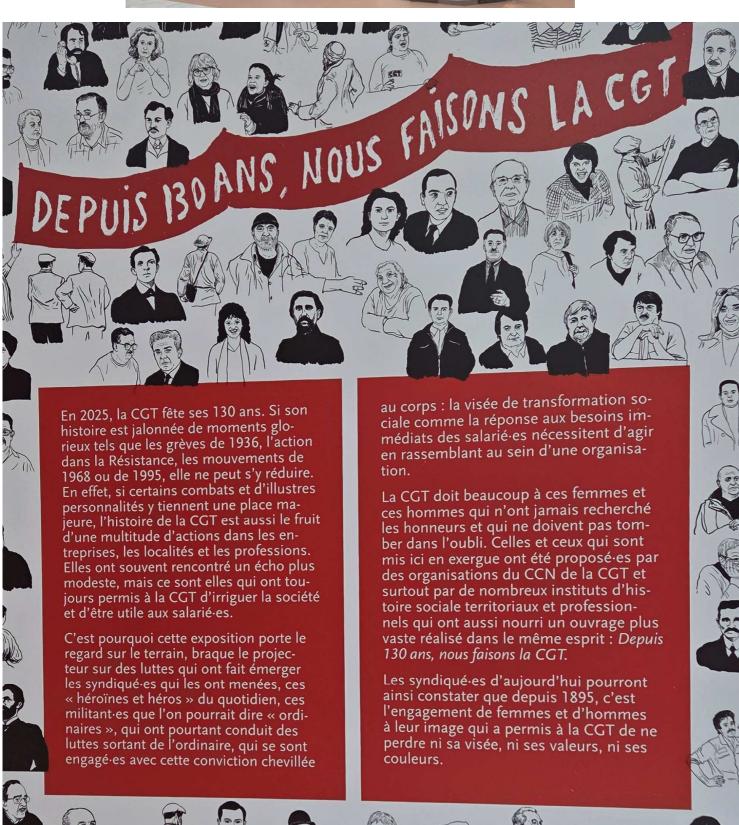
Quatrième couplet:

La construction européenne
Basée sur la loi du profit
Engendre la misère et la peine
Remet en cause tous nos acquis
C'est la sécu qu'on assassine
Notre santé qu'on démolit
Le service public qu'on décime
La retraite qui s'appauvrit

Cinquième couplet :

En ce troisième millénaire
Plus que jamais Il faut lutter
Bâtir une société prospère
Ou chacun sera respecté
Elle est là, elle nous montre la route
Riche expérience de 130 années
Alors amis chassons le doute
Que brille toujours la C.G.T.





L'assemblée générale de l'IHS de la fédération des services publics s'est tenue le 15 mai dernier avec le CNF et a fêter les 10 ans de sa création. Le rapport moral présenté par Philippe Coanet retrace l'activité de l'année écoulée et revient sur cette période de 10 années. Le rapport financier a été présenté par Nadine Bricout et les 2 rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Le Conseil d'administration a été largement renouvelé par l'AG, là aussi à l'unanimité. Félicitations à toutes et tous, en particulier aux sept nouvelles



et nouveaux entrants, parmi lesquels quatre actif·ves et trois retraité·es : Caussemille Michel, Daniel Stéphanie, Delaye Jean-Michel, Dussart Gilbert, Lacour Caroline, Lair Jef, Solaire Christine. Le nouveau CA se réunira le jeudi 11 septembre, de 10 h30 à 15h30, dans les locaux de la fédération.

À l'occasion du CNF des 11 et 12 septembre, l'IHS organise avec la fédération, l'IHS de la FNME et l'IHS confédéral une initiative un peu particulière qui consiste à rebaptiser la salle Lucien Jayat en « salle Lucien Jayat-Marcel Paul ». Pourquoi ? D'abord pour réhabiliter d'une certaine manière le rôle de la Fédération CGTU des Services publics dans les années de scission de 1922 à 1936 où il existait deux fédérations des services publics, une fédération de la CGT confédérée et une de la CGT unitaire. Et puis aussi parce que ces deux militants ont conjugué leurs efforts pour entrainer le mouvement de la réunification syndicale dans le contexte de la montée du fascisme en Europe. C'est donc une mémoire d'avenir!

Cette initiative se tiendra le 11 septembre en fin de matinée.

Christine Solaire

Un peu de lecture

Un historien à Gaza - Jean-Pierre Filiu - Editons Les Arènes

Jean-Pierre Filiu

Rien ne me préparait à ce que j'ai vu et vécu à Gaza.

Un historien à Gaza

que j'ai connu et arpenté n'existe plus. Ce qu'il en reste défie les mots.

Les Arènes

« Vous avez voulu l'enfer, vous aurez l'enfer » C'est en ces termes que l'armée israélienne a déclenché sa guerre contre la bande de Gaza après les attentats du 7 octobre 2023. Une guerre qui, malgré sa violence, sa durée et ses répercussions planétaires, se déroule à huis clos. Aucun journaliste ou reporter étranger n'a accès à l'enclave palestinienne. Tout ce que nous savons de Gaza est raconté de l'extérieur.

L'historien Jean-Pierre Filiu, qui arpente le Proche-Orient depuis quarante ans, est retourné en décembre 2024 à Gaza, pour y vivre pendant un peu plus d'un mois et témoigner du sort des Palestiniens. Il livre un récit rare et poignant. Il connaît intimement ce territoire, sa géographie et son peuple, dont il parle la langue. Sur place, l'historien s'est fait enquêteur. Il nous permet de renouer avec les humbles et les sans-grades de ce territoire abandonné du monde. Leur combat quotidien pour la survie et pour la dignité nous offre une formidable leçon d'humanité, car ce qui se déroule dans cette prison à ciel ouvert a et aura une valeur universelle.

Il décrit un paysage lunaire, une « litanie de ruines », une idée de l'Apocalypse. Sur la bande littorale de Mawassi, où s'entassent un million de déplacés dans une mer de tentes, il nomme Sila, âgée de 3 semaines, morte de froid dans la nuit aglaciale de Noël, ou Fangi et Salama, calligraphes tués dans l'effondrement de leur immeuble, quelques-uns parmi plusieurs dizaines de milliers de morts que ce nombre condamne à l'anonymat, et à qui il redonne une identité.

Solutions Du Mot croisé de la lettre n° 38 :

1 - UNITE, 2 - POPULAIRE, 3 - MAI, 4 - P OLICE, 5 - SYNDICAT, 6 - CAMARADE, 7 - COUP, 8 - DEFILE, 9 - MUGUET, 10 - TRACE, 11 - MANIFESTANT, 12 - CRS, 13 - EVENEMENT, 14 - COUTUME, 15 - PAIX, 16 - ULTRAS, 17 - SYMBOLE, 18 - OCCUPATION, 19 - ORCHESTRATION, 20 - FORCE, 21 - RUE, 22 - SLOGAN.



nfin, me voilà à la retraite, tant attendue, tant désirée ou sur le point de l'être! Bienvenue dans cette nouvelle tranche de vie où nous sommes libéré-es des contraintes liées au travail et pouvons savourer le temps de vivre!

Comme la vie de retraité e n'est pas en dehors de la société et de ses injustices, les revendications syndicales gardent toute leur actualité :

- avec des problématiques propres aux retraité-es telles que : le montant des pensions de retraite, la prise en charge de la perte d'autonomie, la défense de la CNRACL et son Fonds d'Action sociale,
- mais également pour l'accès à un logement, aux transports, la défense de la sécurité sociale, les services publics de proximité, l'accès aux soins pour tous et de qualité, l'accès à la culture et aux sports...

Être syndiqué e CGT à la retraite, c'est se battre pour ses revendications, garder le lien avec les actif ves, mais avoir aussi un espace d'échanges, de rencontres, de fraternité, de solidarité, de camaraderie entre les adhérent es et militant es CGT.

Rester syndiqué-e ou se syndiquer à la retraite te permettra de recevoir les informations de l'UFR, le journal Ensemble, le Service public magazine et l'ensemble des informations de l'organisation CGT. Le magazine Vie Nouvelle est aussi un outil de qualité indispensable pour lequel tu pourras choisir entre l'abonnement individuel ou collectif avec la section de ton syndicat.

Si le montant de la cotisation peut paraître un frein à ton adhésion, sache que ta cotisation annuelle te donne droit à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt à hauteur de 66%.

à l'Union fédérale des retraité-es CGT des Services publics



Mon pouvoir d'achat - Ma retraite - Ma santé - Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIOUE À LA CGT

NomPrénom
Adresse postale
Code postalVille
Adresse mail@
Nº de téléphone
Branche professionnelle d'origine

À renvoyer à : Fédération CGT des Services publics - Union fédérale des retraité-es Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX - ufr@fdsp.cqt.fr



L'Union Fédérale des retraité·es de la fédération des

services publics vous souhaite de

passer des

